

# VILLE DES PAVILLONS-SOUS-BOIS

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**achat**

**Objet du marché**

achat d'un autocar et d'une navette

**Identification du pouvoir adjudicateur**

Commune des Pavillons-sous-Bois,  
93320 Les Pavillons-sous-Bois - France  
Tél :01-48-02-75-75, télécopie :01-48-02-75-46  
E-mail : mairie@ville-pavillons-sous-bois.fr  
Adresse Internet : <http://www.ville-pavillons-sous-bois.fr>

**Représentant légal du pouvoir adjudicateur**

Monsieur le Maire de la ville des Pavillons-sous-Bois.

**Mode de passation**

Marché passé en vertu des articles 28 et 40 du code des marchés publics (procédure adaptée)

**Caractéristiques principales**

autocar mixte scolaire et tourisme  
navette municipale

**Quantités**

un autocar mixte scolaire et tourisme  
une navette municipale

**CPV**

Objet principal : 34120000

**Lieu de livraison**

1 allée Marcelin Berthelot, 93320 Les Pavillons-sous-Bois

**variante**

variante libre relative à l'état du véhicule

**Date prévisionnelle de début des prestations**

4 juin 2008

**Possibilité de présenter une offre pour l'ensemble des lots**

lot 1 achat d'un autocar mixte scolaire et tourisme

CPV 34122000

Exécution 04/06/2008

lot 2 achat d'une navette municipale

CPV 34114400

Exécution 04/06/2008

**Cautionnement et garanties exigés**

le ou les fournisseurs sont dispensés du versement de la retenue de garantie

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent**

L'exécution du marché sera financée par le budget de la Commune de Pavillons sous Bois, et sera régie par le titre IV du code des marchés publics.

**Unité monétaire utilisée**

l'euro.

### **Forme juridique que devra revêtir le groupement de fournisseurs attributaire du marché (le cas échéant)**

Les candidats sont informés qu'après l'attribution la forme de groupement imposée sera celle d'un groupement solidaire.

### **Délai minimum de validité des offres**

60 jours à compter de la date limite de réception des offres.

### **Critères de sélection des candidatures**

Candidatures non recevables en application des articles 43, 44 et 47 du code des marchés publics,

Candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés

### **Situation juridique - références requises**

Imprimé DC 4 ou équivalent, date et signature obligatoirement originales,

Imprimé DC 5 ou équivalent, date et signature obligatoirement originales.

En cas de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet, déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics,

déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L.323-1 du code du travail

### **Capacité économique et financière - références requises**

Les références en prestations similaires, datées, chiffrées et indiquant le destinataire public ou privé, ou tout document lui permettant de prouver sa capacité

### **Référence professionnelle et capacité technique - références requises**

La liste des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise

### **Date limite de réception des offres**

13/05/2008, à 12 heures

### **Jugement des offres**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- ✓ prix : 60 %;
- ✓ Qualité appréciée en fonction de l'essai préalable avant acquisition 60%

### **Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal administratif de Cergy Pontoise

14 boulevard de l'Hautil - B.P. 30322

95027 Cergy Pontoise Cedex,

tél :01-30-17-34-57,

télécopieur :01-30-17-34-69,

Adresse internet : <http://www.ta-cergy-pontoise.juradm.fr>.

### **Les délais d'introduction des recours**

Recours administratif dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée, auprès du Maire (Recours hiérarchique).

Recours contentieux dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée ou dans les 2 mois suivant la décision de rejet du recours administratif, auprès du tribunal administratif de Cergy-Pontoise.

Référé pré-contractuel: en cas de manquement aux obligations de mise en concurrence et de publicité, avant la signature du marché, auprès du tribunal administratif de Cergy Pontoise.

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus**

mairie des pavillons sous bois - services techniques, place charles de gaulle, 93320 Les Pavillons-sous-Bois, télécopieur : 01-48-02-75-46, adresse internet : <http://www.klekoon.com>.

Les documents de consultation peuvent être obtenus jusqu'aux dates et heures limites de remise des offres.

Le dossier pourra être retiré à la Direction des Services Techniques, bureau 11, du lundi au vendredi de 9h00-12h00 et de 13h30 à 18h.

Les candidats devront munir leur coursier d'un ordre signé par le représentant légal de l'entreprise pour retirer le dossier.

Sur demande écrite, le dossier pourra être envoyé par voie postale.

Le dossier est téléchargeable gratuitement sur [www.klekoon.com](http://www.klekoon.com)

Les candidatures et les offres ne peuvent pas être transmises par voie électronique.

**Date d'affichage**

17 avril 2008